

**Réunion publique du Conseil de quartier Danube
Le mercredi 07 mars 2012 à l'école élémentaire 106 rue Compans**

Réunion animée par Xavier Golczyk, Délégué du Maire pour le quartier Danube.

Présentation du projet immobilier sur l'ancien garage situé au 10, place Rhin et Danube

En présence d'Armelle GANDOSSI (société FREE) et Adrien RAOUL (architecte responsable du projet IN&DIT architecture)

Ce projet d'initiative privée aura un impact positif à l'échelle de la place Rhin et Danube en permettant la requalification d'un garage désaffecté.

A l'origine, la société Free recherchait des opportunités foncière pour installer un local technique afin de conforter et d'élargir son réseau de fibre optique sur le quartier. Free avait besoin d'utiliser une petite parcelle du terrain pour ces installations, mais le lot était vendu entier par le propriétaire privé. C'est pourquoi la parcelle accueillera en plus d'un local technique, cinq petites maisons de ville.

Le local technique se trouvera au sous-sol et ne sera pas visible de la rue. Il n'y aura pas d'enseigne de la société Free.

L'enjeu de ce projet immobilier, validé par la mairie d'arrondissement et les services d'urbanisme de la Ville de Paris, est de conforter les spécificités architecturales et patrimoniales du quartier.

Ces constructions neuves d'une belle qualité architecturale s'intégreront parfaitement dans cette partie du quartier des Villas d'Amérique en proposant des maisons de villes plutôt que de l'habitat collectif. Une découpe de la parcelle en bandes a été choisie, avec des largeurs d'environ 5 mètres, permettant la création de maisons de villes indépendantes.

En conformité avec le Plan Local d'Urbanisme, un recul sera créé sur la rue afin d'offrir de petits jardins donnant sur rue.

Le caractère patrimonial de ce projet sera renforcé par un jeu de toitures individuelles à deux pentes en zinc. Celles-ci viendront respecter et renforcer le dénivelé de la parcelle.

Le cœur de la parcelle a été pensé comme un petit poumon vert ramenant de la nature dans la ville par la création de toitures-terrasses végétalisées qui participeront d'une écologie responsable et urbaine.

L'intégration de cette construction neuve au sein d'un quartier à fort caractère patrimonial a, dès la conception du projet, été une préoccupation essentielle.

Questions :

1) Pourquoi la Ville n'a pas acheté cette parcelle pour faire du logement social ?
Le quartier Danube concentre déjà beaucoup de logements sociaux. Ce projet d'initiative privée renforcera la mixité sociale dans le quartier et nous en avons besoin.

2) Le quartier a peut-être besoin d'établissements culturels, comme une bibliothèque municipale par exemple.

La Ville de Paris a des contraintes budgétaires, comme n'importe quelle collectivité locale et n'a pas la capacité d'acheter et de construire sur chaque parcelle qui se libère. En terme d'établissement culturel, nous avons accueilli il y a quelques mois dans le cadre des réunions publiques du Conseil de quartier Danube, la présentation du projet de la Philharmonie de Paris.

3) Quels sont les avantages techniques d'avoir Free sur le quartier ?

Avec ce projet et la création d'un petit local technique en sous-sol, la société Free pourra déployer dans de meilleures conditions son réseau de fibre optique pour permettre un meilleur accès à ses services liés à Internet.

4) Y'aura-t-il des parkings dans ces maisons?

Non, ce n'est pas prévu dans le projet.

5) Les chauffages seront-ils partagés entre les maisons?

Non, chaque maison sera indépendante et aura son chauffage individuel.

6) Quand les travaux de construction débuteront-ils ? Et combien de temps cela durera ?

S'il n'y a pas de recours, la démolition devrait commencer en mai. Les travaux dureront 18 mois.

7) Quand commencera la commercialisation de ces maisons ?

Il n'aura pas de pré-commercialisation. Elles seront commercialisées après la finalisation des travaux.

8) Il s'agit de la construction de cinq maisons, je ne crois pas que cela ramènera de la mixité sociale au quartier.

Ce n'est pas ce projet tout seul qui va changer et ramener de la mixité sociale dans le quartier. Il y a une opération de 57 logements en accession qui va être livrée dans quelques semaines, rue du General Brunet. Des entreprises vont s'installer sur le boulevard d'Indochine, un hôtel, des bureaux, une résidence étudiante, des commerces. Le quartier va changer profondément avec l'arrivée du Tramway à la fin de l'année.

9) La rue de la Fraternité sera beaucoup dérangée pendant les travaux ?

Nous travaillons à minimiser les nuisances aux riverains. Il y aura une palissade pendant la démolition, cela perturbera la circulation piétonne sur le trottoir.

10) Y aura-t-il des nuisances avec l'installation du local Free au sous-sol ?

Pas du tout, il s'agit d'un réseau très fragile, les câbles sont comparables à des cheveux de verre et le local technique ne générera aucune nuisance.

11) Allez-vous engager des jeunes du quartier pendant le chantier ?

Nous ne connaissons pas encore les entreprises qui vont travailler sur le chantier. Nous pouvons penser à mettre une clause d'insertion dans le cahier des charges lors de la consultation des entreprises, afin de permettre à des jeunes gens en démarche d'insertion de travailler sur ce chantier.

Présentation du projet d'installation d'un magasin Carrefour City

En présence de Véronique LEFORT (responsable expansion groupe Carrefour)

Un magasin de l'enseigne Carrefour City va s'installer rue du général Brunet pour remplacer le magasin Shopi qui avait fermé ses portes pour des raisons économiques. L'immeuble qu'il occupait avait besoin de beaucoup des travaux. La réalisation de ces travaux aurait augmenté significativement le loyer. Pour solutionner cette question l'immeuble a été cédé à un promoteur immobilier qui a démoli pour construire un nouveau bâtiment avec un local commercial au pied et 57 logements dans les étages supérieurs.

Le nouveau magasin Carrefour City se situera donc au n°51, rue du General Brunet. Il aura une surface de 500 m², 8 000 références des produits et emploiera une dizaine de personnes. Le magasin sera tenu par un propriétaire indépendant, sous forme de franchise, mais suivra les normes de qualité du groupe Carrefour.

L'ouverture du magasin est prévue à la fin du mois de juin, après la finalisation des travaux de construction. Les livraisons au magasin se feront entre 7h et 22h à l'arrière du magasin, rue de la Prévoyance, conformément à la réglementation en vigueur.

Le dimanche le magasin ouvrira à partir de 9h jusqu'à 13h00. Il sera fermé le dimanche après-midi, conformément à la loi.

Questions :

1) Est-ce qu'un parking est prévu pour la clientèle ?

Non, il n'aura pas de stationnements pour la clientèle, parce qu'il s'agit d'un magasin de proximité et la très grande majorité des clients viendra à pieds.

2) Il peut exister un risque de stationnement sauvage, en double file, c'était déjà une pratique qui existait du temps du magasin Shopi.

La fiscalisation des stationnements est une compétence de la préfecture de police. La mairie entrera en contact avec elle pour anticiper ce problème lors des premiers mois qui suivront l'ouverture.

3) Les prix pratiqués seront-ils comparables à ceux pratiqués dans les magasins Carrefour situés en dehors de Paris ?

Il a des tarifs à respecter, mais ils seront un peu plus élevés que dans les hypermarchés Carrefour : nous sommes dans un magasin de centre-ville. Il y aura une large gamme de prix allant des produits « premier prix » à des produits de marques connues.

4) Y'aura-t-il des livraisons pour les particuliers ?

Oui, mais avec un minimum d'achats.

5) Comptez-vous sécuriser le magasin ?

Oui, il aura un vigile le soir, à partir de 19h.

6) Dans l'ancien magasin nous nous retrouvions souvent avec des bacs surgelés cassés, des produits pas frais. Comment serait-il tenu ce nouveau magasin ?

Le magasin sera un magasin du groupe Carrefour et devra donc respecter les règles de qualité et d'hygiène du groupe pour conserver une bonne image de marque.

Questions diverses

1) Qu'est qu'il sera fait de la parcelle situé à l'allée Francis Ponge ?

Sur cette parcelle, seront implantés trois espaces verts complémentaires :

- *un jardin partagé qui sera géré par une association du quartier ;*
- *un jardin paysager intergénérationnel, qui liera l'EPAD et la crèche ;*
- *un jardin d'insertion.*

2) Que sera t-il implanté à la place du foyer qui se situait sur la rue David d'Angers avant sa démolition ?

Un foyer sera reconstruit et devrait être livré début 2014.

3) Sur le carrefour qui se situe boulevard Indochine, boulevard Algérie et avenue de la Porte Brunet il est très difficile de circuler à pied.

Afin de réaliser les ilots qui sécuriseront les futures traversées piétonnes avenue de la Porte Brunet et boulevard d'Indochine, les passages piétons ont été légèrement déplacés. Une communication de la Mission Tramway a été distribuée aux riverains. Cette action doit être achevée à la mi-mars.

4) Que sera t-il installé dans la partie derrière le tramway, près du périphérique ?

Cette parcelle recevra un hôtel, des résidences pour les étudiants, des commerces et 200 places des parkings.

5) Quel est l'avenir de la fourrière de la Porte de Pantin ?

La fourrière doit déménager, parce qu'elle occupe un terrain de la ville de Paris qui a été cédé par l'Etat. Il existe des pistes des nouveaux locaux qui sont en études.

Informations du quartier

- Milhaud en fête - 14 avril

Pour la 5ème année consécutive, des associations du quartier, les Conseils de quartier Manin-Jaurès et Danube et la Mairie du 19ème arrondissement organisent Milhaud Fête.

Comme chaque année, cette manifestation permet de réunir les quartiers Danube et Manin-Jaurès autour d'un moment festif et aux habitants de tout âge de participer à de nombreuses activités.

A cette occasion, l'allée Darius Milhaud est animée tout au long de la journée par des stands avec animations, des spectacles de rue ainsi qu'un vide-grenier.

Cette année, les Conseils de quartier Danube et Manin-Jaurès organisent avec l'Amicale solidaire des voisins de la solo l'Apéritif Participatif, qui se déroulera devant l'école élémentaire 4 rue Goubet, à partir de 12h30. Tous sont invités et peuvent apporter à manger e/ou à boire.

- Station tramway Butte du Chapeau Rouge

La consultation sur la nomination des stations du T3, qui a été voté pendant une réunion publique du Conseil de quartier a sorti le nom Butte du Chapeau Rouge. Le nom a été soumis à la RATP et au STIF et ce nom a été retenu. Cette station sera localisé entre les stations Hôpital Robert Debré et la station Porte de Pantin/Parc de la Villette.